



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS



Coupon de pré-inscription au Championnat du Calvados de tir en salle individuel "Jeunes" Villers sur Mer - dimanche 28 janvier 2018

Procédure de pré inscription :

Lorsqu'un archer licencié dans un club du Calvados souhaite participer au Championnat du Calvados de tir en salle individuel "Jeunes" le dimanche 28 janvier 2018, il convient d'adresser **au plus tard le 18 janvier 2018** (cachet de la poste faisant foi) le bulletin de pré inscription qui figure au bas de ce document, accompagné du droit d'inscription :

- **Inscription individuelle = bulletin d'inscription + chèque de 8.00 € ;**
- **Inscription(s) par le Club = 1 bulletin d'inscription par archer + chèque du montant global des droits (nb d'archers X 8.00 €).**

La liste des archers sélectionnés figurera sur le site du Comité Départemental – www.tiralarc-cd14.fr - à partir du **23 janvier 2018**. Les derniers concours sélectifs sont ceux des **20 & 21 janvier 2018**.

Les chèques des sélectionnés seront mis à l'encaissement le lendemain du championnat, ceux des archers pré inscrits mais non sélectionnés seront retournés ou remboursés au club au cours de la semaine suivant le championnat.

✍

Je souhaite participer au championnat du Calvados de tir en salle individuel "Jeunes"
Villers sur Mer - Dimanche 28 janvier 2018

Nom		Prénom	
n° licence		Club de	
Catégorie*	P – B – M – C – J	Sexe*	Femme – Homme
Arc utilisé*	CL – CO BB (minimes & cadets)	<u>Inscription par le club :</u> Ce bulletin fait partie d'un envoi de accompagné d'un chèque de €	

* entourer

- **Inscription individuelle : bulletin + chèque de 8.00 €**
- **Inscription par le club : bulletin individuel + chèque de (nb X 8.00 €)**

Chèque à l'ordre de : **A.J.V. TIR A L'ARC**

Adresser le tout à :

Roger ADAM – CD 14
20 rue du Parc du Château
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

au plus tard le 18 janvier 2018.